



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE CAMPAN

Le public est informé qu'une enquête publique préalable, relative au projet de désaffectation d'une section du chemin rural dit de « Gramont », d'une emprise de terrain non cadastrée, et création d'une déviation de cette section qui deviendra à usage de chemin rural, au lieudit TRASSOUE, se déroulera :

du LUNDI 28 SEPTEMBRE AU VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie de CAMPAN durant la période ci-dessus définie aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie ou sur le site internet de la ville CAMPAN www.campan.fr - rubrique « Vie Municipale » – onglet « Arrêtés et publications »

Le public pourra présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur - « DÉVOIEMENT d'une section du CHEMIN RURAL "dit de GRAMONT" », au siège social de l'enquête publique, situé à la mairie de CAMPAN, 29, rue du Général Leclerc, 65710 Campan ou par courriel à l'adresse suivante : public@campan.fr

Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur Didier JARROT

Il se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations à la mairie de CAMPAN les

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 de 9 h 00 à 11 h 00
VENDREDI 16 OCTOBRE 2026 de 15 h 00 à 17 h 00

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront consultables en Mairie de CAMPAN et sur le site de la ville de CAMPAN www.campan.fr - rubrique « Vie Municipale » – onglet « Arrêtés et publications » pendant une durée d'une année.

Le Maire de CAMPAN
Alexandre PUJO-MENJOUET

